

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2154

présenté par

M. Boumertit, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Accès et retour à l'emploi	77 200 000	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	0	77 200 000
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	0
TOTAUX	77 200 000	77 200 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, les députés du groupe La France insoumise proposent de rétablir les crédits supprimés aux Missions locales dans le Projet de loi de finances pour 2026.

Le Gouvernement organise une nouvelle cure d'austérité qui frappe une fois de plus la jeunesse, les quartiers populaires et celles et ceux qui accompagnent les plus précaires. Cette politique s'inscrit dans la logique néolibérale : réduire les moyens de l'accompagnement humain face au chômage tout en renforçant la stigmatisation des chômeurs.

Les Missions locales jouent un rôle essentiel. Elles sont souvent le dernier service public debout pour des jeunes éloignés de l'emploi, en situation d'isolement social, de difficultés psychologiques ou de précarité matérielle. Elles assurent un accompagnement global indispensable : accès aux droits, santé, logement, orientation, formation, rapport à l'emploi.

Les coupes prévues pour 2026 représentent 77,2 millions d'euros en moins et se traduiront par plus de 1000 suppressions de postes selon la CGT et la CFDT. Dans un contexte où 50 % des jeunes déclarent avoir un sentiment d'angoisse face à leur avenir, affaiblir ces structures et mener un projet de casse sociale témoigne non seulement de l'indifférence de la macronie envers la jeunesse de France, mais illustre aussi le caractère indécent du projet politique porté par cette droite coalisée autour du président de la République.

La baisse du financement du Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie, le PACEA (-57 %) et la réduction des parcours du Contrat Engagement Jeune à hauteur de 16 160 parcours aggravent encore la situation. L'accompagnement se réduit, les files d'attente s'allongent, et la jeunesse précaire est sacrifiée.

Ces coupes dans un dispositif d'accompagnement vers l'emploi sont d'autant plus scandaleuses que, depuis 2017, les gouvernements successifs enchaînent les réformes de durcissement de l'assurance chômage. La réforme de 2019 a changé le mode de calcul des allocations, diminuant fortement l'indemnisation de dizaines de milliers de travailleurs. Celle de 2021 a imposé des conditions d'ouverture plus restrictives. En 2023, la durée d'indemnisation a été réduite de 25 %. En 2025, le Gouvernement prévoit encore un durcissement supplémentaire.

Ces réformes reposent sur l'un des dogmes économiques du libéralisme, le chômage serait la faute des chômeurs. Cette logique débouche sur des politiques qui culpabilisent les demandeurs d'emploi plutôt que financer leur accompagnement.

Nous refusons cette vision du monde. Nous refusons que les Missions locales deviennent une variable d'ajustement budgétaire. L'accompagnement social n'est pas un coût, mais la condition de la dignité et de l'autonomie.

Par cet amendement, nous rétablissons donc le financement dédié aux missions locales en abondant le programme « 102 – Accès et retour à l'emploi » de 77 200 000 euros en autorisations d'engagement et crédits de paiements. Pour des raisons de recevabilité financière, nous diminuons à due concurrence les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 02 « Sécuriser l'emploi par l'anticipation des mutations économiques » du programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi ». Le groupe parlementaire la France insoumise appelle le gouvernement à lever le gage.